RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guénange, le 13/06/23.

Ville de Guénange

COMPTE-RENDU
SEANCE DU 9 JUIN 2023

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 9 juin 2023.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 27 avril 2023

- **D'APPROUVER** le procès-verbal du 27 avril 2023

Attribution de marché de rénovation et restructuration de l'Hôtel de Ville

- **DE SIGNER** le marché correspondant.

Lots	Entreprises	Montant HT
01 FACADE	PROTECT FACADE	131 356,50 €
02A MENUISERIE EXT METAL - METALLERIE	SAS BRIOTET SEMECOURT	131 407,00 €
02B MENUISERIE EXT PVC	SERPLAST	17 240,00 €
03 MENUISERIES INTERIEURES	BONECHER	45 906,97 €
04 PLATERIE	SEE LAUER	47 744,05 €
05 SOLS	GUINAMIC & CIE	46 000,00 €
06 PEINTURE - FAIENCES	PAINT CONCEPT	35 344,91 €
07 ELECTRICITE CFO - CFA	COME	155 841,48 €
08 PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC RAFRAICHISSEMENT	LORRY DEP	119 268,80 €
09 ELEVATEUR PMR	TK ELEVATOR	32 200,00 €
10 DEMOLITION – GROS OEUVRE	LOT INFRUCTUEUX	0,00 €
	TOTAL	**762 309,71 €**

Contribution financière pour une extension du réseau public d'électricité

- **EMETTRE** le Titre de Recette correspondant à la société BIG HABITAT correspondant à la refacturation des frais d'extension du réseau. Le montant de la contribution indiquée par ENEDIS s'élève à 4861,19€ HT

Acquisition d'une parcelle à Guélange « Kleiner Rotzenberg »

- **D'ACQUERIR** la parcelle cadastrée section 20 N°80 d'une contenance de 3a30ca à l'euro symbolique ;
- **DE PROCEDER** à cette acquisition par acte administratif de la commune ;
- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du code Général des Impôts ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à régler les détails de l'opération et à signer tout acte ou documents afférents.

Partage conventionnel de la taxe d'aménagement sur les ZAE communautaires

- **DE VALIDER** le recours au partage conventionnel de la taxe d'aménagement sur le champ d'application tel que défini plus haut, entre les communes membres et la CCAM ;
- **DE VALIDER** les termes de la convention de partage annexée à la présente ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager toute démarche, et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente, notamment la convention de partage avec la CCAM.

Sollicitation de subventions auprès du Conseil départemental de la Moselle pour la bibliothèque

- **SOLLICITER** la subvention « Équipement mobilier des bibliothèques » portée par le Département de Moselle ;

Dépenses en euros H.T.		Recettes en euros H.T.	
Travées et aménagements de rayonnages	1 250 €	Ville (60%	4 800 €
Équipements d'assise et de confort	6 750 €	Département de la Moselle (40%)	3 200 €
TOTAL H.T.	8 000 €	TOTAL H.T.	8 000 €

- **SOLLICITER** la subvention « Matériel informatique professionnel » portée par le Département de Moselle ;

Dépenses en euros H.T.		Recettes en euros H.T.	
Matériel informatique	1 210 €	Ville (50%)	605 €
		Département de la Moselle (50%)	605 €
TOTAL H.T.	1 210 €	TOTAL H.T.	1 210 €

- **ENTREPRENDRE** toutes démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Lancement d'une étude de revitalisation – Demande de subvention – Convention avec l'AGURAM

- **ENTREPRENDRE** le lancement d'une étude stratégique de redynamisation ;

Dépenses en euros H.T.		Recettes en euros H.T.	
Étude de revitalisation - AGURAM	38 400 €	Ville (50%)	19 200 €
		Région Grand Est (50%)	19 200 €
TOTAL H.T.	38 400 €	TOTAL H.T.	38 400 €

- **SIGNER** la convention partenariale entre la ville de Guénange et l'AGURAM prévoyant cette étude, ainsi que tout document contractuel y afférent ;
- **VERSER** une subvention d'un montant de 22 400 € pour l'année 2023 et de 16 000€ pour l'année 2024 à l'AGURAM, selon les modalités prévues dans la convention précitée ;
- **SOLLICITER** la Région Grand Est et tout autre subventionnaire pour financer l'étude.

Semaine de Développement Durable 2023 - Sollicitation du Conseil départemental de la Moselle

- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Moselle pour l'obtention de l'aide, d'un montant de 500 Euros ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'instruction de ce dossier.

Modification du tableau des effectifs

- **CREER** ces postes ;
- **MODIFIER** le tableau des effectifs ;
- **INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Poste à créer
EMPLOI FONCTIONNEL		1	1	
- Directeur Général des Services des communes 2000 à 10000 habitants		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE		24	18	
- Attaché principal	A	1	1	
- Attaché	A	3	3	
- Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	1	
- Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0	1
- Rédacteur	B	2	1	
- Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	7	5	
- Adjoint administratif principal de 1ère classe à TNC	C	0	0	1
- Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	1	
- Adjoint administratif principal de 2ème classe à TNC	C	2	1	
- Adjoint administratif	C	5	5	
FILIERE TECHNIQUE		37	29	
-Ingenieur principal	A	1	0	1
- Ingénieur	A	1	1	
- technicien ppal 2 cl	B	1	0	
- Technicien	B	0	0	1
- Agent de maîtrise principal	C	4	3	
- Agent de maîtrise	C	2	1	
- Agent de maîtrise ASEM	C	2	2	
- Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4	4	2
- Adjoint technique principal de 2ème classe	C	9	6	
- Adjoint technique principal de 2ème classe à TNC	C	2	2	1
- Adjoint technique	C	7	6	
- Adjoint technique à TNC	C	4	4	
FILIERE MEDICO-SOCIALE		7	6	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe	C	3	3	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe à TNC	C	1	1	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe à TNC	C	3	2	
FILIERE CULTURELLE		4	2	
- Adjoint du patrimoine Principal de 1ère classe	C	1	1	
- Adjoint du patrimoine Principal de 2ème classe	C	2	1	
- Adjoint du patrimoine	C	1	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		7	5	
- Chef de service de police principal de 1ère classe	B	1	1	
- Brigadier Chef Principal	C	2	1	
- Gardien-Brigadier	C	4	3	
FILIERE ANIMATION		13	11	
- Animateur principal de 2è classe	B	0	0	1
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe à TNC	C	0	0	1
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	3	
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe à TNC	C	2	2	
- Adjoint d'animation	C	3	2	
- Adjoint d'animation à TNC	C	4	3	2
TOTAL GENERAL		93	72	
CREATIONS D'EMPLOIS				11

Tirage jury criminel

La composition des membres pour le jury criminel s'est faite par informatique le 15 mai 2023.

Complément actions « Politique de la ville 2023 »

- **DE SOLLICITER** les services de l'Etat dans le cadre des actions « Politique de la Ville 2023 »
- **D'ACCEPTER** le complément défini par 3 nouvelles actions. Celles-ci sont relatives à la lutte contre tous types de harcèlements, des animations complémentaires pour le quartier l'été et l'organisation d'un RAID aventure. Cela porte la dotation des services de l'Etat de 52 000 € à 56 500 Euros dans le cadre du contrat de ville, et 6 876 euros pour le dispositif quartier d'été, pour les crédits 2023.

A 24 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE

Cession de l'établissement « Les Glycines » et de l'Unité Alzheimer

- **D'AUTORISER** M. le MAIRE à procéder à la cession de l'établissement « Les Glycines » au profit de THERAS Santé, pour un montant de 1 930 000 Euros ;
- **D'ANNEXER** à l'acte notarié le programme des travaux pluriannuel ainsi que la convention d'objectifs convenues entre les parties ;
- **DE CONFIER** la rédaction de l'acte de vente à Maitre Justine GERARD-COSTELLA Notaire à Jarny, les frais d'actes seront à la charge de l'acquéreur ;
- **D'AUTORISER** M. le MAIRE à signer l'acte de vente authentique ainsi que tous documents nécessaires à finaliser la cession de l'établissement « Les Glycines » au profit de THERAS Santé.

A 23 VOIX POUR ET 6 VOIX CONTRE

Attribution de marché de travaux pour la requalification urbaine de la place de l'Hôtel de Ville

- **DE SIGNER** le marché correspondant.
  S'agissant du lot n°1, cette attribution est conditionnée à la validation technique de son offre.

Lots	Entreprises	Montant HT
01 VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	EUROVIA + STRADEST	658 300,16 €
02 AMENAGEMENT PAYSAGER	TERA PAYSAGES ENVIRONNEMENT	119 593,00 €
03 HALLE COUVERTE	SMC2	124 434,00 €
04 ECLAIRAGE ET RESEAUX SECS	ELRES RESEAUX	115 997,00 €
	TOTAL	**1 018 324,16 €**

Le Maire,
Pierre TACCONI

MAIRIE DE GUENANGE
57310